

Communiqué de presse

12 décembre 2018

Il y a un an, l'ADEME signait un partenariat avec les 13 syndicats départementaux d'énergie d'Occitanie

Le 14 décembre 2017, dans le cadre du salon Energaïa à Montpellier, l'ADEME a signé un accord de partenariat 2017-2021 sur le « soutien à la mise en œuvre de la transition énergétique en Occitanie » avec l'Entente « Territoire d'Énergie en Occitanie Pyrénées-Méditerranée ».

Au niveau national, l'ADEME a observé le rôle important des syndicats départementaux d'énergie (SDE) dans la mise en œuvre de la transition énergétique. Les 13 syndicats d'énergie départementaux d'Occitanie sont ainsi coordonnateurs départementaux des actions publiques de la transition énergétique, en relation avec la Région et les EPCI.

C'est pourquoi, le 14 décembre de l'année dernière, dans le cadre du salon Energaïa à Montpellier, l'ADEME et l'Entente « Territoire d'Énergie Occitanie Pyrénées-Méditerranée », constituée des 13 syndicats départementaux d'énergies d'Occitanie, avaient signé un accord-cadre de partenariat 2017-2021 sur le « soutien à la mise en œuvre de la transition énergétique en Occitanie ».

Les signataires ont commencé à travailler sur plusieurs sujets prévus dans cet accord cadre :



- la maîtrise de l'énergie (bâtiments publics, éclairage public/privé, autres équipements publics), par exemple en mettant en commun des outils et méthodes de travail sur la gestion des consommations d'énergie des différents patrimoines, en échangeant sur l'organisation du Jour de la Nuit 2018, etc...
- les réseaux intelligents (smart-grids, boucles locales d'énergies, stockage d'énergie...), par exemple en travaillant sur des outils de diagnostic des réseaux électriques basse tension en vue de permettre d'injecter de manière optimisée des productions locales d'énergies renouvelables

Les signataires vont poursuivre ces actions en 2019 et lancer des échanges sur d'autres sujets :

- la mobilité décarbonée,
- les montages financiers innovants,
- la gouvernance énergétique territoriale.

Sujet phare du partenariat en 2019 : le développement des réseaux de chaleur et de froid, et la structuration de qualité des filières, dans le contexte favorable de l'augmentation du Fonds Chaleur qui atteindra 307 millions d'euros au niveau national.

Plusieurs syndicats qui constituent l'Entente mènent déjà des actions sur ce sujet, par exemple au travers d'un contrat d'objectifs avec l'ADEME pour développer des projets concrets : SDE 09, SYADEN (11), SIEDA (12), Hérault-Energies (34) et SDE 65. Dans le cadre du salon Energaïa 2018 à Montpellier, l'ADEME a décidé de valoriser le travail d'ores et déjà engagé dans la démarche leur en remettant un diplôme d'« opérateur territorial ou patrimonial de développement de projets de chaleur renouvelable ».

Contacts presse :

ADEME Occitanie : Site de Toulouse/Labège : Franck Chatelain - Tél. 05 62 24 00 36 - franck.chatelain@ademe.fr

Site de Montpellier : Hubert Pscherer - Tél. : 04 67 99 81 71 - hubert.pscherer@ademe.fr

Entente « Territoire d'Énergie en Occitanie Pyrénées-Méditerranée » : Mélanie REY – 04 68 11 71 69 - Melanie.REY@syaden.fr